



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 10/06/20

## La FNAIM dévoile ses propositions pour un « Plan de relance du Logement »



*Les effets de la pandémie de COVID-19 risquent d'impacter fortement et pour de longs mois l'économie française et mondiale (la Banque de France anticipe une chute du PIB d'au moins 10% cette année et prévoit un retour au niveau d'avant la crise pas avant 2022). Afin de limiter l'impact de la crise et permettre un redémarrage de l'économie, de nombreux plans de relance voient le jour. Dans ce contexte, elle dresse 8 propositions pour un plan de relance pour le logement et rappelle que cette industrie est un enjeu majeur pour l'économie du pays et pour des millions de Français.*

### L'immobilier, créateur de richesse et d'emplois pour l'économie française

On l'oublie trop souvent, l'activité immobilière est un secteur majeur de l'économie nationale. L'ensemble des dépenses pour l'achat de logements neufs et existants (terrains et gros travaux inclus) représente 337 milliards d'euros. La filière dans son ensemble représente environ 2,5 millions d'emplois, non-délocalisables.

*« L'immobilier a toujours été une pierre de la croissance économique, générant des richesses considérables pour le pays, et, ce qui n'est pas des moindres, des rentrées fiscales à hauteur de près de 80 milliards par an. » rappelle Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM. « A cet enjeu économique s'ajoute un enjeu sociétal. L'immobilier d'habitation est une donnée fondamentale, un impératif social. Cela explique son éternel surnom de valeur refuge. Qu'il soit propriétaire occupant ou bailleur, la pierre est l'actif patrimonial de la classe moyenne et son épargne-retraite. »*

### Faire du logement un catalyseur de la relance économique

Alors que le Gouvernement s'apprête à venir en aide à de nombreux secteurs, l'immobilier ne doit pas être le grand oublié et doit même être un des rouages essentiels de la relance.

La FNAIM rappelle que ses adhérents sont des TPE implantées partout sur le territoire et qu'elles sont durement impactées par la crise.



Contact Presse :

Galivel & Associés - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

Pour Jean-Marc TORROLLION, « *La politique du logement en France a toujours reposé sur 4 piliers : le logement locatif social, un parc privé locatif important, l'accèsion et l'aide à la personne. Un plan de relance sectoriel doit reposer sur trois principes : l'équilibre des territoires, la rénovation énergétique et une politique de l'offre qui doit concerner l'ensemble de la filière : neuf et ancien.* »

Pour la FNAIM, le logement peut jouer un rôle de catalyseur de la relance du pays, si quatre impératifs sont réunis :

- créer les conditions générales de la confiance des Français dans l'avenir,
- en faire pour les années futures un support d'investissement solide et attractif,
- ne pas envoyer de signaux contraires, fût-ce pour corriger le déséquilibre des finances publiques inévitablement mises à mal par la crise.

Aussi, la FNAIM dresse 8 propositions concrètes réparties en 4 grands thèmes :

### **Promouvoir une politique du logement équilibrée partout sur le territoire**

- 1- Etendre le Denormandie dans l'ancien à toutes les villes.
- 2- Mettre un terme au zonage

### **Innover pour donner les moyens aux ménages de la rénovation énergétique**

- 3- Créer un dispositif unique, simple et universel de soutien aux travaux de rénovation énergétique
- 4- Inciter les banques à soutenir l'effort des ménages.
- 5- Doubler le plafond des déficits fonciers imputable sur le revenu, si le montant des travaux est composé pour 40% de montant de travaux d'économie d'énergie (collectif ou individuel).

### **Lever les obstacles au crédit :**

- 6- Réviser les recommandations du HCSF.
- 7- Refaire du Prêt à Taux zéro l'apport des primo-accédants.

### **Soutenir les petits bailleurs**

- 8- Ne pas céder à la tentation si fréquente qui consisterait à taxer la pierre.

Par ailleurs, la FNAIM invite aussi les pouvoirs publics à poursuivre et accélérer la digitalisation de la chaîne immobilière, indispensable pour moderniser et fluidifier le secteur, et à la création d'un statut de tiers de confiance, portée par la Proposition de loi Nogal.

### **Retrouvez l'ensemble des propositions détaillées de la FNAIM**



Contact Presse :

**Galivel & Associés** – [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



#### À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse :

Galivel & Associés - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02

Carol Galivel : 06 09 05 48 63

Valentin Eynac : 06 03 62 45 34